

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenu le 5 juin 2017 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Madame Pascale Gauvin, enseignante
Madame Annie Belval, enseignante
Monsieur Jean-François Morin, enseignant
Madame Lyne Gladu, personnel de soutien
Madame Marcelle Télémaque, professionnel
Madame Manon Gouin, parent
Madame Isabelle Marchand, parent
Monsieur Stéphane Pollender, parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion

ÉTAIENT ABSENTS

Monsieur Pascal Lavigne, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 08.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur André Godard, président, salut les membres du conseil d'établissement (C.É.) et souhaite une séance courte et cordiale. Il s'agit de la dernière de l'année.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour.

CÉ # 16-17-061

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE l'ordre du jour de la séance du 5 juin 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 8 MAI 2017

Monsieur André Godard, président, demande si les membres du C.É. ont pris connaissance du procès-verbal du 9 mai 2016 et s'il y a des modifications à y apporter.

CÉ # 16-17-062

Il est proposé par monsieur Stéphane Pollender
Et appuyé par madame Annie Belval

Que le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 8 mai 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 MAI 2017

Il n'y a aucun suivi à cette séance du conseil d'établissement.

6. PAROLE AUX ÉLÈVES ET AU PUBLIC

Madame Geneviève Perron, nouvelle commissaire à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et représentante pour l'école de la Haute-Ville, assiste à la séance. Madame Perron fait part de son cheminement et mentionne qu'elle a vraiment à cœur les services éducatifs. Un tour de table est effectué pour que chacun puisse se présenter.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

Lors du Téléthon Opération Enfant Soleil, Madame Nicole Beaudoin, animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, ainsi que 10 élèves de l'école de la Haute-Ville ont remis un chèque de 1 800\$.

Madame Manon Gouin, parent, mentionne que le spectacle de danse était extrêmement beau.

Monsieur Jean-François Morin, enseignant, mentionne que les élèves qui ont performé au spectacle d'art dramatique ont offert une superbe performance.

Madame Annie Belval, enseignante, explique aux membres du C.É. l'expérience football vécue par des élèves des écoles Joseph-Hermas-Leclerc, de la Haute-Ville ainsi que du Collège Mont-Sacré-Cœur lors de cette fin de semaine. Pour l'événement, l'école de la Haute-Ville a reçu deux équipes de Rouyn-Noranda afin de participer à des cliniques et à des parties de football amicales. Il s'agit d'un moment mémorable pour tout un chacun. Madame Belval était très émue et très fière comme parent et collègue.

7. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LIP 82)

Monsieur André Godard, parent et président du C.É., présente aux membres du C.É. le rapport annuel du conseil d'établissement.

CÉ # 16-17-063 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Pascale Gauvin

QUE le rapport annuel du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. RAPPORT FINANCIER DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LIP 82)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. le rapport financier du conseil d'établissement.

CÉ # 16-17-064 Il est proposé par monsieur Stéphane Pollender
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE le rapport financier du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. CONTRAT DE LOCATION DE SALLE (LIP 93)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente le contrat de location de salle pour l'année scolaire 2017-2018.

CÉ # 16-17-065 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE le contrat de location de salle pour l'année scolaire 2017-2018 soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. CAMPAGNE DE FINANCEMENT (LIP 94)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. la campagne de financement de vente de billets de tirage. Madame Ménard explique également que nous ne pouvons pas fournir les informations pour la campagne de financement du printemps. Puisque nous générons un profit de plus de 10 000\$ par année, nous devons faire un appel d'offres avec la C.S.

CÉ # 16-17-066 Il est proposé par madame Marcelle Télémaque
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE la campagne de financement de vente de billets de tirage soit adoptée telle que présentée. Le conseil d'établissement C.É. de l'école accepte de déléguer le pouvoir à madame Anne-Marie Ménard, directrice, afin de gérer le dossier de la Régie des courses et des jeux.

ADPOTÉE À L'UNANIMITÉ

11. FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES (LIP 94)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente et explique aux membres du C.É., les Fonds à Destinations Spéciales (LIP 20) qui devront être créés et/ou gérés : les Griffons parascolaires, la Fondation Mérite Ménard, le bal des finissants, les Arts et les sports. Les montants amassés seront répartis comme suit : 20% pour chaque Fonds à Destinations Spéciales.

Considérant, les sommes des Fonds à Destinations Spéciales, Griffons parascolaires, Fondation Mérite Ménard, bal de finissant, Arts et sports seront versées pour les dépenses engendrées par les activités et le matériel nécessaire au fonctionnement des différents projets à répartition égale, soit 20% chacun;

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

Que le Conseil d'Établissement de l'école de la Haute-Ville adopte l'utilisation des sommes présentées aux Fonds à Destinations Spéciales.

CÉ # 16-17-067 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE les Fonds à Destinations Spéciales soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. DÉROGATION POUR LES ÉLÈVES DE SECONDAIRE 4 ET 5 D'OPTION +

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. une demande de dérogation afin que les élèves inscrits au programme Option + en secondaire 4 et 5 puissent aller chez les partenaires la même journée que les élèves de secondaire 1, 2 et 3 lors du premier jour horaire. Ceci facilitant grandement l'organisation chez les partenaires.

CÉ # 16-17-068 Il est proposé par monsieur Stéphane Pollender
Et appuyé par madame Pascale Gauvin

QUE la dérogation pour les élèves de secondaire 4 et 5 d'Option + soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. ACCUEIL DES ÉLÈVES LORS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. une demande afin que les élèves puissent sortir du terrain de l'école lors des activités de la rentrée scolaire 2017-2018. Les activités n'étant pas encore déterminées, ceci se veut une demande en prévision d'une éventuelle sortie à l'extérieur du terrain de l'école lors de cette journée.

CÉ # 16-17-069 Il est proposé par monsieur Jean-François Morin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE la demande de sortie en dehors du terrain de l'école lors de la rentrée scolaire 2017-2018 soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

14. BUDGET DE L'ÉCOLE (LIP 95)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. le budget prévisionnel pour l'année scolaire 2017-2018 pour l'école de la Haute-Ville.

CÉ # 16-17-070 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Pascale Gauvin

QUE le budget prévisionnel 2017-2018 de l'école de la Haute-Ville soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. MÉMOIRE SUR LA DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS

Monsieur André Godard, président, présente aux membres du C.É. le mémoire sur la détermination des services éducatifs qu'il a préparé au nom du conseil d'établissement de l'école de la Haute-Ville et qui a été remis à monsieur Mario Beauvais, Directeur du service des ressources matérielles le 30 mai dernier lors de la consultation publique sur la détermination des services éducatifs tenue à l'école de la Haute-Ville.

CÉ # 16-17-071 Il est proposé par monsieur Stéphane Pollender
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le mémoire sur la détermination des services éducatifs du conseil d'établissement de l'école de la Haute-Ville soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

**16. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE DE L'ÉCOLE ET
CAMPAGNES DE FINANCEMENT (LIP 87)**

Madame Anne-Marie Ménard, présente aux membres du C.É le document des projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire de l'école et campagne de financement.

CÉ# 16-17-072

Il est proposé par monsieur Jean-François Morin
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE les projets d'activités éducatives présentés soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, représentant au comité de parents, informe les membres du C.É. qu'il n'y a rien de particulier, que les dossiers suivent leur cours habituel. Il mentionne que le Comité de parent appui les décisions de chaque école. Tous les C.É. ont voté en faveur de la détermination des services éducatifs proposée par la Commission scolaire.

18. CORRESPONDANCE

Monsieur André Godard, président, mentionne aux membres du conseil d'établissement que le C.É. a reçu, de la C.S., le Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Comité exécutif.

Monsieur Godard, président, fait un résumé de la lettre de compétence Québec sur les visites scolaires lors des 15^e Olympiades québécoises des métiers et des technologies. Cet événement aura lieu à Montréal le 3 et 4 mai 2018 à la Place Bonaventure. Madame Anne-Marie Ménard, mentionne que l'événement a lieu au même moment que les examens du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, donc il sera impossible d'y assister.

19. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il s'agit de la dernière séance régulière du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018.

CÉ # 16-17-073

Il est proposé par monsieur Stéphane Pollender
ET appuyé par madame Marcelle Télémaque

QUE la séance soit levée à 20 h 41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

 Direction

 Présidence